

**CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET 3<sup>ÈME</sup> CONCOURS  
DE CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE**

**SESSION 2020**

**EPREUVE D'ADMISSIBILITE :**

**Des réponses à des questions de droit public, portant notamment sur le fonctionnement des collectivités territoriales et les pouvoirs de police du maire, et à des questions de droit pénal.**

Durée : 3 heures

Coefficient : 3 (concours externe)

Coefficient : 2 (concours interne et 3<sup>ème</sup> concours)

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne sont en aucun cas prises en compte.
- ♦ Le barème de correction est établi sur 30 points ; la copie sera notée sur 20 points.

**Ce sujet comprend 2 pages**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant*

*Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en prenant soin d'indiquer leur numéro.*

**Question 1 (2 points)**

Quelle est la procédure de révision de la Constitution de 1958 ?

**Question 2 (3 points)**

Les pouvoirs du maire en matière de sécurité des occupants d'immeubles collectifs à usage d'habitation.

**Question 3 (4 points)**

Quelles sont les principales formes de coopération intercommunale ?

**Question 4 (3 points)**

En matière de déontologie, quels sont les droits et devoirs des agents de police municipale vis-à-vis de leur autorité de commandement ?

**Question 5 (4 points)**

Les missions de police administrative spéciale.

**Question 6 (4 points)**

D'après le code de la sécurité intérieure, quelle est la répartition des attributions et l'organisation de la coopération entre la police et la gendarmerie nationales en matière de sécurité et de paix publiques ?

**Question 7 (4 points)**

La fonction répressive de la police municipale.

**Question 8 (3 points)**

La responsabilité pénale de la commune.

**Question 9 (3 points)**

Dans les cas de récidive, quelles sont les peines applicables aux personnes physiques ?

